SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 23 septembre à 20 H 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Chail sous la présidence de Monsieur YOU Thierry, Maire de la commune de Fontivillié, et Monsieur DUBOIS Mickaël, maire délégué de la commune déléguée de Sompt.

Présents
Mmes Estelle AUGEREAU, Jessica GUILLE, Delphine MERLIERE, Isabelle
POUPINOT, Clothilde TANNEAU, Claudine MAILLOU
Mrs Dimitri TIRBOIS, Thierry YOU, Alexandre BROUSSARD, Geoffroy
LUCQUIAUD, Raphaël GOURICHON, Franck PELLETIER, Mickaël DUBOIS,
Pierre FICHET, Nicolas LARGEAUD
Mmes Aline KUMANSKI, Adeline PINÇON (pouvoir à Mickaël DUBOIS)

Absents

Absents

O
Secrétaire de séance

Mme Claudine MAILLOU

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 31 août 2020 est approuvé à l'unanimité.

▶ 2020-46 Fondation du patrimoine - Aide à la rénovation des bâtiments patrimoniaux :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a la possibilité d'adhérer à la Fondation du patrimoine pour 75€/an et en contrepartie elle pourra bénéficier de subventions servant à la restauration des bâtiments patrimoniaux (Chapelle St Médard, Temple...).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est pour à l'unanimité.

▶ 2020-47 Projet éolien « Champs Paille » sur les communes de Lezay et St Vincent La Châtre :

Mr le Maire expose au Conseil Municipal la demande d'autorisation environnementale présentée par la CEPE CHAMPS PAILLE relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien comportant six éoliennes sur les communes de Lezay et St Vincent La Châtre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est pour la demande d'autorisation environnementale de CEPE CHAMPS PAILLE, avec 5 voix pour, 2 voix contre et 8 abstentions.

▶ 2020-48 Parcelles situées à « La Pierrière » et appartenant à Mr Hubert INGRAND :

Mr le Maire expose au Conseil Municipal la proposition d'achat de plusieurs parcelles sises à la Pierrière appartenant à Mr Hubert INGRAND cadastré **ZM 089 − ZM 44 − ZM 161 et ZM 162** d'une superficie totale de 1Ha34Ca08a pour un montant total de 10000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est contre à l'unanimité, trouvant le prix trop élevé.

► 2020-49 Subvention Nathan PROUST :

Le Maire informe le Conseil Municipal que Nathan Proust (lanceur de javelot au Stade Niortais Athlétisme et hautement qualifié) sollicite une subvention exceptionnelle afin de participer aux divers frais liés à cette discipline.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 13 voix pour et 2 abstentions décide de lui accorder une subvention de 1000€ en échange de publicité.

Recevoir les propositions et décisions conseil pour travaux voirie et information SMAEP 4B :

Plusieurs devis sont demandés pour la réfection de la voirie (Reprofilage et renforcement avec finition enduit) pour la rue Julien Caillaud, la route des forges et la Métairie.

Prévoir que le SMAEP 4 B intervienne en même temps.

Réserves incendies :

Le terrassement, les clôtures et le remplissage n'est finalement pas à la charge de la commune (40000€ budgétisé) mais à la charge du SMAEP 4B.

▶ Partenaires.deux-sevres.fr / 3 chantiers à 10000€ :

Afin de soutenir la reprise de l'économie deux-sévrienne, le département des Deux-Sèvres offre la possibilité d'attribuer des subventions (50% d'une dépense éligible HT plafonnée à 10 000 € par chantier) concernant 3 projets maximum pour les communes de moins de 1500 habitants.

Les chantiers doivent portés sur des travaux d'investissement sur le patrimoine communal et intercommunal.

Les demandes de subvention doivent être déposées avant le 15 décembre 2020 et la date butoir d'achèvement des travaux au 31 mai 2021.

Propositions du Conseil municipal:

- Éclairage public Sompt
- Bâtiments des cantonniers Sompt et Chail
- Jeux à la Barbette + barbecue
- Machine à pain
- Ravalement de façades
- Agrandissement cimetière
- Affichage devant la Mairie de Chail et autres...
- Sécurisation des bâtiments.

► Temps de parole aux commissions :

- <u>Communication</u>: Photo de chacun pour mettre sur le site Créer une page Facebook de la commune.
- <u>CCAS</u>: Jessica se joint à la commission.
- Commission des bâtiments et locatifs :

Vidange des 7 fosses septiques (1400€) approuvé à l'unanimité.

Assurance Dommage/ouvrage (appel d'offres).

<u>Temple</u>: Tableau électrique à mettre aux normes. 2 Devis ont été demandés (Mr Dubois Mickaël pour un montant de 279€ et Entreprise Seguin pour un montant de 297€).

Mr Dubois Mickaël est sorti de la salle pour ne pas participer à cette délibération.

Le devis retenu est celui de Mr Dubois Mickaël avec 12 voix pour et 3 abstentions.

La toiture a été refaite il y a 10 ans.

2 devis ont été réalisés de 15 à 30000€. Un troisième devis est demandé.

<u>Logement Mr Favreau</u>: Un devis a été réalisé pour la salle de bain par Mr Mickaël Dubois pour un montant de 1400€ et validé par le conseil municipal avec 13 voix pour et 2 abstentions.

Mr Dubois Mickaël est sorti de la salle pour ne pas participer à cette délibération.

Suite aux visites programmées de la commission des locatifs, il en ressort que sur Chail et Sompt, les logements sont en bon état. Juste une intervention en urgence à faire sur une serrure.

Deux locataires convoqués en Mairie pour faire un point sur leur dossier.

Les tarifs des salles des fêtes sont à revoir. Revoir également ce qui concerne la facturation de l'électricité pour ces salles.

École: Jessica a assisté au Comité des référents scolaires le 8 septembre 2020.

38 écoles

13 petites

Travaux des écoles : Convention avec la Communauté de Communes pour petits travaux effectués par les agents communaux. 160 heures par an pour 3200€ + 4200€ de fournitures.

• <u>Cimetière</u>: Suite à une demande urgente de 3 places au colombarium dans le cimetière de Chail et ne restant actuellement qu'une seule case, prévoir rapidement un deuxième colombarium à installer à l'entrée du cimetière.

Prévoir également le déplacement du premier colombarium qui est situé dans une autre partie, la création d'un jardin du souvenir et des emplacements cavurnes.

Projet cinéraire à présenter rapidement par la commission cimetière.

• Validation par l'ensemble du Conseil Municipal, d'une convention de mise à disposition de services et de moyens dans le cadre de l'entraide communale entre les Mairies de Fontivillié, St Vincent La Châtre et Maisonnay.

La séance est levée à 23h30

Délibération prise lors de cette séance :

2020-46 Fondation du patrimoine – Aide à la rénovation des bâtiments patrimoniaux 2020-47 Projet éolien « Champs Paille » sur les commune de Lezay et St Vincent La Châtre 2020-48 Parcelles situées à « La Pierrière » et appartenant à Mr Hubert INGRAND 2020-49 Subvention Nathan PROUST

Signatures des membres ayant participé à cette séance :

AUGEREAU Estelle	BROUSSARD Alexandre	CARLES Rudy ABSENT AVEC POUVOIR	DUBOIS Mickaël	FICHET Pierre
GOURICHON Raphaël	GUILLE Jessica	KUMANSKI Aline ABSENTE EXCUSÉE	LARGEAUD Nicolas	LUCQUIAUD Geoffroy
MAILLOU Claudine	MAROT Dimitri ABSENT EXCUSÉ	MERLIERE Delphine	PELLETIER Franck	PINCON Adeline ABSENTE AVEC POUVOIR
POUPINOT Isabelle	TANNEAU Clothilde	TIRBOIS Dimitri	YOU Thierry	